

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#) [Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, après le 9 septembre 1862](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, après le 9 septembre 1862

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[après le 9 septembre 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Furcy, C. H.](#)

Lieu de destination11, rue Bréa, Paris

### Description

RésuméSur la réalisation de gravures sur bois d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire exécutées d'après photographies. Godin accuse réception de quatre épreuves de gravures sur bois et fait des observations sur l'une d'elles, qui est réalisée d'après l'album de lithographies alors qu'il faut toujours travailler d'après les petites photographies et ne se servir de l'album que pour vérifier les ornements. Godin envoie à Furcy des lithographies ou des photographies. Le post-scriptum est relatif au redressement des lignes des appareils et au renversement des gravures pour présenter les appareils dans le même sens que les lithographies, avec la lumière venant de gauche à droite.

### Mots-clés

[Dessin](#), [Distribution des produits](#), [Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),

[Photographie](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation2 p. (350r, 351v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

858.  
858.  
858.

L'union de 2 ans 16 620

Monsieur Ferry, Quimper, 11. au Min  
Sourd.

J'ai reçu avec plaisir quatre de vos  
deux boîtes que je vous renvoie  
à vis content de n° 7 pl XXXX catonier n° 14  
n° 17 et 18 pl XXXV mais de n° 20 pl XXXVI a été  
imité depuis mon absence tandis que j'étais toujours  
présent depuis les petites photographies mon  
attention me doit souscrire que pour vous  
indiquer les ornements de votre sur les photogra  
phies il est possible de louer de votre maison  
d'attribution que vous avez publié de quid de ce  
n° 20 je lui tait bien que mes traits sur  
de bois de l'écriture y sont dans un modèle subtil  
les notes sont toujours amitiégues et sans être  
même chassimé les ornements qui sont assez  
représentés à droite ne sont pas les mêmes que  
parce qu'on se indique la planche de la  
toute faite moi avec petite correction et de l'écriture  
monotype au plus vite les quatre d'écriture afin  
que je puisse payer de ce que me fera mon  
impression

Je vous envoie également en mon temps  
que les boîtes. mes décrets  
n° 9 pl XXXXI n° 37 pl VII  
n° 9 pl XXXVIII n° 11 pl XVII  
n° 8 pl XXXIX Les deux derniers sont pour et voir  
le soir que je fais apporter dans mes photographies  
est ainsi que je suis tous les autres  
Nuitly agréer mes vives  
Ferry

quand à l'observation que vous m'avez faite pour le redoublement  
de lignes cela me paraît assez combiné pour les fourreaux qui se  
sont composés que de lignes parallèles mais pour des objets comme  
la chemise n° 30 je crois que dans les faits comme la lithographie  
sans être le pt paraissent déformés. P.S.P.

1026  
Je remarque aussi que vous ne me renvoyez pas  
les impressions sur le bois de sorte qu'elles sont en  
contusion de lithographies sur le papier ce qui  
ne faudrait pas elles doivent être imprimées sur le  
papier comme les lithographies les représentant  
la lumière vient ordinairement de gauche à droite  
vos dessins se font venir de droite à gauche  
est à dire que les ombres sont en contusion  
de l'ombre modifier etc à l'exécution.